

# Entretien avec Annabelle Tenenbaum, conférencière de la Journée du jeudi 14 octobre



“ *La relation praticien-patient, un élément clé de la prise de décision* ”

## Dans une Journée composée d'interventions très cliniques, vous allez donner une conférence sur la relation praticien-patient. Pourquoi cette thématique ?

Parce que dans les cas de retraitement endodontique, le praticien doit gérer des complications liées à un traitement précédent, le menant à la proposition d'une ré-intervention. Trois facteurs rendent la situation complexe. D'abord, la prise de décision est difficile, ensuite, l'acte peut être jugé complexe – même s'il est, le plus souvent, à la portée des omnipraticiens – et, enfin, le retraitement endodontique est d'abord une tentative de traitement, et il comporte toujours une incertitude en termes de pronostic. L'attitude clinique du praticien varie considérablement d'un dentiste à l'autre et dépend de nombreux facteurs qui lui sont propres ; c'est-à-dire que, face à une même situation clinique, nous n'aurons pas tous la même analyse en termes de prise de décision et donc de proposition de choix thérapeutique au patient.

## En pratique, qu'est-ce que cela implique ?

La prise de décision doit prendre en compte le gradient thérapeutique. Tant qu'une dent est, a priori, jugée conservable, tout doit être mis en œuvre pour tenter un retraitement. Cela implique que le patient comprenne les tenants et les aboutissants d'une telle décision. Les informations transmises au patient sont primordiales et vont permettre d'établir une relation de confiance conduisant à une prise de décision partagée.

## Quelle doit être la posture du praticien ?

Le praticien doit se positionner comme un accompagnateur, en s'assurant de la compréhension des informations transmises, et faire participer le patient comme co-acteur dans cette prise de décision partagée. /